



COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU S.I.V.U. D'AGY 02 juillet 2018 à 19h30

PRESENTS : Mme Marie-Antoinette METRAL, MM Thierry CHARMOT, Jean-Maurice DE NAVACELLE, Marc IOCHUM délégués titulaires
M. Jacky MILON, délégué suppléant

1 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET 2018

Madame la Présidente rappelle la délibération N° 2018-01-03 relative à l'affectation des résultats 2017 reprise au budget primitif 2018 du Syndicat.

Elle fait part à l'assemblée des observations formulées par la Trésorerie de Cluses lors de la prise en charge de l'affectation des résultats 2017 du Syndicat qui, compte-tenu des reports d'investissement pour 116 400 € en dépenses et 29 100 € en recettes, nécessite d'affecter les résultats du fonctionnement de 64 271.28 € au compte 1068 pour couvrir ces reports et non au compte 002 excédent reporté.

Afin de couvrir les charges en cours ainsi que les opérations précitées, Madame la Présidente précise qu'il y a lieu de procéder aux modifications suivantes :

Section de Fonctionnement

	DEPENSES			RECETTES	
023	Virement à la section d'investissement	-64 271.28 €	002	Excédent reporté	-64 271.28 €
022	Dépenses imprévues	-500.00 €			
6161	Assurance Dameuse	+500.00 €			
	Total Dépenses	-64 271.28 €		Total Recettes	-64 271.28 €

Section d'Investissement

	DEPENSES			RECETTES	
			021	Virement du fonctionnement	-64 271.28 €
			1068	Excédent capitalisé	+64 271.28 €
	Total Dépenses	0 €		Total Recettes	0 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte les modifications ci-dessus du Budget primitif 2018.

2 - DEMANDE DE SUBVENTION

Madame la Présidente fait part de la demande de subvention présentée par le Ski-Club d'Agy.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- DECIDE d'allouer au ski club d'Agy :
- une subvention exceptionnelle de 2 000 euros au titre de l'année 2017
- une subvention de 2 000 euros au titre de l'année 2018
- PRECISE que les sommes précitées ont été inscrites à l'article 6574 du budget primitif 2018

Séance levée à 20h00

La Présidente
Marie-Antoinette METRAL

